

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL N° 2024121301

Séance du 13/12/2024

Référence
2024121301

Objet de la délibération
DÉCISION MODIFICATIVE BUDGÉTAIRE N°2

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
20	16	20

Date de la convocation
29/11/2024

Date d'affichage
14/12/2024

Vote
A l'unanimité
Pour : 20
Contre : 0
Abstention : 0

L' an 2024 le 13 Décembre à 18 heures , le Conseil Municipal de notre Commune, régulièrement convoqué , s' est réuni au nombre prescrit par la loi , dans le lieu habituel de ses séances, SALLE DE RECEPTION DE LA MAIRIE sous la présidence de M. ROLLAND Thierry, Maire

Présents : Mmes : PROUVEUR Aurore, BONNEEL Audrey, HARDY Nicole, CARPENTIER Florine, FLEUROUX Stéphanie, MM : ROLLAND Thierry, REFFAS Alain, JONVILLE Yves, FOUQUART Paul, DEFFONTAINE Bernard, FAUCHILLE Patrice, LEPERS Jean-Pascal, DUPAS Philippe, JOLY Julien, SELOSSE Olivier, DE NANTEUIL Christian

Excusés : D'HULST Thierry ayant donné procuration à FLEUROUX Stéphanie, POULAIN Brigitte ayant donné procuration à JONVILLE Yves, LIEVAIN Michel ayant donné procuration à ROLLAND Thierry, LEBRUN Nathalie ayant donné procuration à PROUVEUR Aurore.

Absents non excusés :

A été nommé(e) secrétaire : Mme PROUVEUR Aurore

Objet de la délibération : DÉCISION MODIFICATIVE BUDGÉTAIRE N°2

Monsieur Paul FOUQUART, Adjoint aux Finances, fait part à l'Assemblée qu'il y a lieu de procéder à des ajustements budgétaires au niveau des sections de fonctionnement.

Acte rendu exécutoire après dépôt en
Le : 13/12/2024

L'ensemble des décisions modificatives étant présenté comme suit :

Et

Section de fonctionnement - Dépenses :

611 Contrat de prestations de services
- 15 000 €

615221 Entretien et réparation sur bâtiments publics
- 20 000 €

6411 Personnel titulaire
- 25 000 €

6413 Personnel non titulaire
+ 80 000 €

6450 Charges de sécurité sociale
- 20 000 €

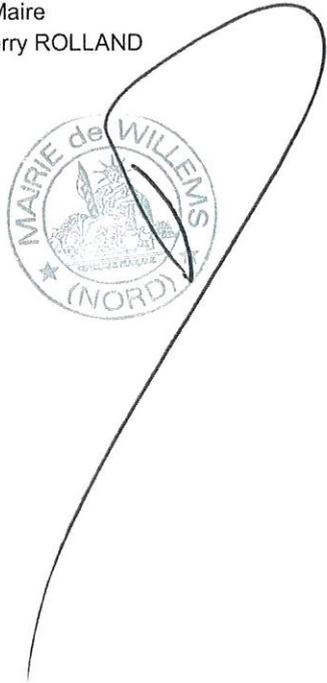
Publication ou notification du :
29/11/2024



Fait et délibéré en Mairie, les jours, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme :
En mairie, le 13/12/2024

Le Maire
Thierry ROLLAND



La secrétaire de séance